



Mulhouse, le 16 janvier 2017

19 boulevard Wallach  
68100 MULHOUSE  
Tel.: 03 89 54 92 58

E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

Site : <http://68.snuipp.fr>

à Madame l'Inspectrice d'Académie  
Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale du Haut-Rhin.

Objet : modalités d'évaluation

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Dans son courrier du 16 décembre 2016, adressé aux Recteurs et aux DASEN, le Ministère a donné des consignes très claires concernant les orientations des programmes d'évaluation des PE des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> échelons ainsi que des T1 et T2.

« ... les inspecteurs continueront d'apporter un accompagnement aux personnels et notamment aux personnels récemment titularisés (T1 et T2), par le biais de **visites d'accompagnement et de conseils personnalisés**. ... »

Nous vous demandons que ces instructions soient appliquées dans le département du Haut-Rhin et que les T2 n'aient plus de note lors de leur visite d'accompagnement.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire, Madame l'Inspectrice d'Académie, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le secrétariat départemental

Valérie POYET

Ghislaine UMHAUER